



## **CAPÉMARE, la nouvelle offre de formation à l'éolien offshore**

jeudi 29 janvier 2026, par [lpe](#)

Né en 2024 à la suite de la mobilisation des acteurs portuaires et de la filière des énergies marines renouvelables (EMR), le **campus professionnel des énergies marines renouvelables** CAPÉMARE s'inscrit pleinement dans le développement de l'éolien offshore en France. Son ambition : accompagner l'essor de cette filière stratégique en formant une main-d'œuvre qualifiée, du niveau pré-bac jusqu'à bac +5, en formation initiale comme en formation continue.

CAPÉMARE est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA), dans le cadre du plan France 2030, depuis fin 2024. Le projet bénéficie d'un financement de 3 millions d'euros sur un budget global de 4,9 millions d'euros, pour la période septembre 2025 - août 2030.

### **Un consortium au service d'une filière d'avenir**

Le projet CAPÉMARE repose sur un consortium rassemblant des acteurs majeurs de la formation, de la recherche et du monde économique :

- la Rochelle Université, chef de file du projet,
- la région académique Nouvelle-Aquitaine,
- le GIP FCIP d'Aquitaine,
- le lycée professionnel Raoul Mortier,
- le lycée maritime et aquacole de La Rochelle,
- l'entreprise Bluesign, experte en communication et animation de la filière EMR,
- le Port Atlantique La Rochelle.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) au titre de France 2030.

### **Trois axes de formation pour tous les publics**

Pour accompagner l'ensemble des parcours professionnels, CAPÉMARE s'articule autour de trois axes complémentaires, couvrant tous les niveaux de formation :

- Un parcours de formation supérieure avec le master EOLE,
- Un dispositif de professionnalisation, le cycle COMP'Eole,
- Une démarche d'acculturation professionnelle, le dispositif CAP'Eole.

Les premières actions opérationnelles sont prévues dès 2026, avec l'ouverture de plusieurs

formations et le déploiement d'actions de communication à destination des publics scolaires, étudiants et professionnels.

Le projet est officiellement lancé aujourd'hui, 29 janvier 2026, à La Rochelle Université, sous la présidence d'Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et en présence, notamment du recteur de région.